

<p>Comité sectoriel de la sécurité sociale et de la santé Section “sécurité sociale”</p>
--

CSSS/14/122

AVIS N° 14/30 DU 2 SEPTEMBRE 2014 RELATIF À LA DEMANDE DE LA "VLAAMS AGENTSCHAP VOOR ONDERNEMERSVORMING - SYNTRA VLAANDEREN BRUSSEL" CONCERNANT LA CANDIDATURE DE MONSIEUR HENDRIK DECROOS AUX FONCTIONS DE CONSEILLER EN SÉCURITÉ

Vu la loi du 15 janvier 1990 *relative à l'institution et à l'organisation d'une Banque-carrefour de la sécurité sociale*;

Vu l'Arrêté Royal du 12 août 1993 *relatif à l'organisation de la sécurité de l'information dans les institutions de sécurité sociale*;

Vu la demande de la “Vlaams Agentschap voor Ondernemersvorming – Syntra Vlaanderen Brussel”;

Vu le rapport d’auditorat de la Banque Carrefour de la sécurité sociale du 8 août 2014;

Vu le rapport de monsieur Yves Roger.

A. OBJET DE LA DEMANDE

1. La “Vlaams Agentschap voor Ondernemersvorming – Syntra Vlaanderen Brussel” soumet la candidature de monsieur Hendrik Decroos aux fonctions de conseiller en sécurité à l’avis du Comité sectoriel de la sécurité sociale et de la santé.

B. EXAMEN DE LA DEMANDE

- 2.1. Il ressort du curriculum vitae du candidat, joint à la demande, qu’il a de bonnes connaissances en informatique, en informatique médicale et en sécurité de l’information, ainsi que de bonnes connaissances de la réglementation en vigueur.

2.2. Le candidat n'exerce pas de fonctions incompatibles avec celles de conseiller en sécurité. Il fait partie de l'organisation et exerce la fonction de conseiller en sécurité de l'information. Il fait directement rapport à l'administrateur délégué.

Le rapport d'auditorat précise qu'il consacrera 8 heures par semaine à sa fonction de conseiller en sécurité.

Par ces motifs,

la section sécurité sociale du Comité sectoriel de la sécurité sociale et de la santé

rend un avis favorable.

Yves ROGER
Président

Le siège du comité sectoriel de la sécurité sociale et de la santé est établi dans les bureaux de la Banque Carrefour de la sécurité sociale, à l'adresse suivante: Quai de Willebroeck 38 - 1000 Bruxelles (tél. 32-2-741 83 11).
--